



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2011-2012

PV n°02: réunion du 12 septembre 2012 à 18h30 à Fleurus.

Convoqués et présents : F. Appels Président, D. Hanotiaux Trésorier, J. Lecrivain Vice-Président, J.M. Tagliafero Secrétaire

Excusés: N/A

Vu l'actualité et après accord unanime de la délégation des Parlementaire du Hainaut, seul les membres du bureau ont été convoqués à cette réunion afin de traiter le peu dossiers reçus.

Par cette attitude, le Groupement des Parlementaires du Hainaut soucieux de la gestion en « bon père de famille » des deniers de l'AWBB a décidé de suivre l'avis émis par la Commission financières lors de l'AG du 24/03/2012 de limiter les frais engendrés par des réunions ne nécessitant pas la présence de l'ensemble de ses membres. Néanmoins, tenant compte de ses objectifs premiers, il va de soit que certaines périodes seront plus propices aux discussions de fond comme la préparation des AG et plus précisément celle du 23/03/2013 basée sur les modifications statutaires.

1. Approbation PV réunion

- ▶ Approbation des PV 11 (saison 2011 – 2012) et 01 (saison 2011 – 2012) du 08 juin 2012.

2. Commentaires sur les PV parus

Néant

3. Rapports et commentaires sur les réunions auxquelles ont participé les membres

Législative :

Une réunion s'est déroulée après l'assemblée générale du 16 juin 2012. Un agenda de début de saison a été établi. Quelques pistes de travail déjà débattues dans notre Groupement ont été évoquées (PC 1, PC 55 et PM 8).

Lors de cette réunion, notre Président Fabrice APPELS a été à nouveau élu à la Présidence de la Commission Législative.

Réunions du CP :

Notre Président a été invité à participer à deux réunions du CP (24/06/2012 et 24/08/2012). Un état des lieux concernant l'avancement des homologations de terrain ainsi que le nombre d'inscriptions d'équipes représentant du Hainaut ont été au centre de ces débats.

Réunion des Secrétaires :

A l'initiative du CP Hainaut et avec l'assistance du Secrétariat Général, une réunion des secrétaires des clubs du Hainaut s'est tenue en date du 23/08/2012 à Quaregnon. Notre Président ayant été invité, y a assisté et a pu répondre aux questions des clubs.

Réunion statutaire des arbitres :

Le groupement des Parlementaires du Hainaut remercie la CFA du Hainaut pour son invitation à la réunion statutaire des arbitres de ce 31/08/2012. Des informations et des réponses aux interrogations des arbitres ont été données.

Réunions décentralisées :

A l'initiative du Groupement des Parlementaires du Hainaut et en collaboration avec le Conseil d'Administration, du CP du CJP et du Procureur Régional, des réunions décentralisées seront organisées en trois endroits de notre province. Les dates suivantes ont été choisies :

- Lundi 22 octobre 2012 à 19.30 heures, dans la région de Mons, la salle reste à confirmer
- Mardi 23 octobre 2012 à 19.30 heures, salle de la JS Peruwelz
- Vendredi 26 octobre 2012 à 19.30 heures, salle de l'US Vieux Campinaire

Une représentation des Parlementaires sera planifiée lors de notre réunion du 08/10/2012.

Ces dates ont été choisies afin de pouvoir répondre aux attentes des clubs au plus vite et de présenter éventuellement des propositions de modifications statutaires à l'AG du 22/03/2013.

4. Départements

A ce jour, quelques Présidents de départements ont demandé l'aval de notre groupement. Unanimement, les membres du Groupement des Parlementaires donnent leur approbation pour :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| - Arbitrage : | Mosciatti Renzo |
| - Coupe AWBB : | Notelaers Christophe |
| - Promotion Evénement : | JM Tagliafero |
| - Département Entraîneur: | Gilmant Raphaël |

5. PJ 4

En date du 31/08/2012 s'est réunie une commission constituée de Fabrice APPELS Président du groupement des Parlementaires du Hainaut, De Jacques BUFFE Président du Conseil Judiciaire provincial et Jean-Claude VANDEPUT Procureur Régional afin d'auditionner Monsieur Michel DESTRAIN suite à sa candidature comme membre du Conseil Judiciaire du Hainaut.

Après avoir constaté que la candidature de l'intéressé était conforme aux statuts et après avoir auditionné Monsieur DESTRAIN, la Commission émet un avis positif à sa nomination pour une période d'un an.

Après avoir pris l'avis du Groupement des Parlementaires du Hainaut, l'unanimité des membres décide de proposer au Conseil d'Administration la candidature d'Administration à la nomination pour une période d'un an de Monsieur Michel DESTRAIN.

Afin de ne pas perdre de temps et de permettre au Conseil Judiciaire du Hainaut d'optimiser son travail, notre Président transmet cette proposition au Secrétaire Général de l'AWBB en temps réel afin qu'une nomination soit possible dans les plus brefs délais.

6. Cooptation au Groupement des Parlementaires du Hainaut

Une place étant vacante dans notre Groupement, Monsieur GREGOIRE Arnaud de CHARLEROI RAVENS 2665 a posé sa candidature à cooptation.

Cette décision devant être prise après analyse et par l'ensemble des membres de notre Groupement après débat, le dossier est transmis aux membres pour prise de connaissance. Il sera traité lors de notre prochaine réunion plénière à savoir le 08/10/2012.

7. Divers

Quelques affiliés de l'AWBB nous ont interpellés quand à l'obligation d'exhiber une carte d'identité type Kids ID pour des enfants de moins de 12 ans lors des rencontres. Notons que cette situation n'est envisagée que si l'affilié ne dispose pas de photographie sur sa licence. Le groupement rappelle que cette décision date de l'assemblée Générale du 12/06/2010. Suite à ce vote, plusieurs rappels à la norme et différentes dispositions transitoires ont été faites. Après contact avec le Secrétaire Général, il a été décidé prolongé pour la énième fois la possibilité d'obtenir une licence avec photo jusqu'au 01/10/2012. Par contre, le PC 16 tel que voter le 16/06/2012 à l'AG de l'AWBB et résumé dans la LS/027 du 11/09/2012 est strictement d'application : **Dura lex sed lex**

APPELS Fabrice
Président

TAGLIAFERO JM
Secrétaire